

## RÉUNION DU 21 AVRIL 2026

### Réunion sur convocation par mail du 17/04/2026

Présents : ARCHIMBAUD Anthony, AUGER Alain, LEVADOUX Pierre, BARTHELEMY Cyrille, MAZET Yves, BERNARDO-AFONSO Agnès, DUPARC Gaëlle, BEAULATON Sébastien, FLORE Fabien, PEREIRA Paulo, ETIENNE Mickaël, JARRIGE Didier.

\* \* \* \* \*

## ORDRE DU JOUR

- ✓ Calendrier Général du Football d'Animation 2026/2027
- ✓ Projet Réforme U10U11 F
- ✓ Projet Réforme U14
- ✓ Bilan Finale Départementale Pitch 2026
- ✓ Club de CLERMONT ACADEMY
- ✓ Permanences du Weekend
- ✓ Mise à jour des Règlements pour saison 2026/2027
- ✓ Questions diverses

## RELEVÉ DE DECISIONS

### ✓ Calendrier Général du Football d'Animation 2026/2027

Présentation d'une proposition de Calendrier Général du Football d'Animation (catégories U6 à U13) par Sébastien Beaulaton, comprenant les différentes phases, dates de réunion des clubs, Journée de rentrée ... par catégories.

Recueil des observations des membres de Commission pour mise à jour avant diffusion sur site internet du District en juin prochain.

Particularité pour la saison à venir : pas de réunion à destination des Responsables d'Ecole de Foot mais réunion de début de saison pour la catégorie U15, et pour les Féminines.



✓ **Projet de Réforme U10FU11F**

Présentation d'un projet de réforme de la pratique U10U11F par Sébastien Beaulaton, qui fait suite à divers constats : diagnostic issu de l'étude de l'évolution du nombre de licenciées en football d'animation et en U13 depuis 2019, Passage des techniciens sur un plateau U11F (peu de qualité, pas ou peu de séquences de passes, peu de ballons touchés, compétences athlétiques non adaptées pour du foot à 8), nécessité de prendre sur 3 catégories d'âge pour faire une équipe (18% de U9F et 28 % de U12F composent les poules u11F), baisse du nombre d'équipes, pas d'équipes sur les clubs féminins du Puy de Dôme.

Echange autour du projet qui concerne à la fois la pratique des jeunes et la formation des encadrants et qui doit faire l'objet d'une présentation auprès de Mireille Valentin pour la Commission de Féminisation.

Dans le cadre de cette mise en place, la Commission des Jeunes propose la gratuité des engagements pour la 1<sup>ère</sup> année.

Recueil d'observations à poursuivre par mail avant le 15/05/2026 auprès de Sébastien notamment sur le nombre de licenciées u9F et U12F dans la pratique U10FU11F.

Une réunion de présentation auprès des clubs ayant des joueuses avec un potentiel de création d'équipes féminines aura lieu le 26/05/2026.

Le projet sera soumis à l'avis du Comité Directeur.

✓ **Projet de Réforme U14**

Présentation d'un projet de réforme du Championnat U14 par Fabien Flore, à la suite du constat de la limite du format de compétition actuel sur cette catégorie d'âge dont le passage sur grand terrain peut être difficile mais également le constat de perte de licenciés en U16.

Le projet devrait être présenté aux clubs en réunion du 19 Mai 2026 pour recueil d'avis et observations puis sera soumis au Comité Directeur dans sa version finale.

✓ **Bilan de la Finale Départementale Coupe Pitch U13**

Bilan établi par Sébastien Beaulaton :

Tests et Quizz fluides

Arbitrage avec un nombre de jeunes arbitres suffisant, de la qualité dans les prestations

Aucune incivilité de constaté cette année

Météo très froide et humide toute la journée qui a pénalisé la fin de journée notamment sur la remise des récompenses

Bug informatique national qui a nécessité une reprise des résultats manuellement par Adrien Rigaud avec le soutien d'Angélique et Sylvie, les deux secrétaires du District : **la Commission les remercie tous les trois pour leur sérieux, leur réactivité dans la gestion de ce bug et de ces conséquences, permettant à la finale de se terminer dans de bonnes conditions.**  
Cérémonie de remise des Récompenses non satisfaisante

✓ **Club de Clermont Academy**

Face aux difficultés pointées par la Commission dans la mise en place des plateaux du Football d'Animation, le club a été rencontré dans ses locaux le 17/02/2026 par Anthony Archimbaud, Yves Mazet et Agnès Afonso.

Les échanges mutuels ont permis une meilleure compréhension de la situation de ce club. Un accompagnement a été mis en place pour permettre la réception d'un plateau U11 par le club.

La Commission des Enfants et des Jeunes est informée que la Commission d'Application des Règlements a récemment sanctionné le club non en règle avec la trésorerie du District.

La Commission déplore que les dirigeants ne se soient pas rapprochés du District et notamment de la CEJ pour envisager des solutions alors même qu'une mise à disposition leurs a été faite.

Au titre de la phase 3, le club ne sera pas sanctionné sur le football d'animation.

✓ **Permanences du Week-end**

Mise en place de permanences les week-ends pour les Compétitions de Jeunes avec mise en place d'un calendrier, calé jusqu'à la fin de saison. Sera plus officialisé pour la saison prochaine.

✓ **Mise à jour des Règlements pour saison 2026/2027**

Mise à jour du Règlements du Football d'Animation à la suite de propositions des référents des 3 catégories de pratique (U6U7, U8U9, U10U11) pour validation – Cf Annexe 1.

Mise à jour à engager sur le règlement des Compétitions Jeunes U13 à U18 (championnat et coupes)

Mise à jour des imprimés à finaliser

Intégration de la phase 1 en U13 dans le FAL avec mise à jour de la fiche de plateau – Cf Annexe 2

Tarifs Amendes 2026/2027 inchangés – Cf Annexe 3



**Commission Des Enfants et des Jeunes**  
Procès-Verbal

✓ **Questions diverses**

- Echanges sur le renforcement de la Commission des Enfants et des Jeunes pour la saison prochaine
- Intérêt de l'intégration de la Commission Futsal et de la Commission de Féminisation

Le 23/05/2026

Président de Commission  
ARCHIMBAUD Anthony

Secrétaire de séance  
AFONSO Agnès

**ANNEXE N° 1**

**REGLEMENT FONCTIONNEMENT GENERAL FOOT ANIMATION**

**Saison 2026/2027**

Ce règlement concerne la pratique du football d'animation (Foot à 4 - Foot à 5 et foot à 8) pour les catégories **U6 à U11 garçons et filles**.



**ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

La Commission Départementale des Enfants et des Jeunes est responsable de l'organisation de la pratique du football d'animation U6 à U11 garçons et filles.

Cette commission nomme un référent par catégorie (U6/U7 – U8/U9 - U10/U11), dont les coordonnées sont disponibles sur le site internet du District.

La pratique du football d'animation est réglementée par le document « Les règles du jeu de U6 à U13 » édité en 2022 par la FFF, intégré dans les documents « loi du jeu » et « livret de pratique » pour chaque catégorie sous la responsabilité de l'équipe technique du District du Puy de Dôme. Cf site internet du District du Puy de Dôme.

Les engagements, la planification, l'organisation, le suivi des plateaux de la pratique du football d'animation sont gérés au moyen de l'application **FAL** (Foot Animation Loisirs), outil de la FFF mis en service en septembre 2024 dans le Puy de Dôme.



**ARTICLE 2 : LE CALENDRIER – LES EPREUVES – LES POULES**

Le calendrier prévisionnel de l'ensemble de la saison (réunions / journées spécifiques / interclub / futsal / plateaux...) de la pratique du football d'animation est diffusé en juin, sur proposition de l'équipe technique du District du Puy de Dôme et validation de la Commission des Enfants et des Jeunes

A chaque phase, pour chaque catégorie, une réunion de présentation technique, documentaire et désignation des lieux de plateau se déroule dans les locaux du District, réunissant l'ensemble des clubs.

La saison des plateaux est découpée en phases :

- 2 phases pour les U6/U7 (Octobre-Novembre et Mars-Mai)
- 2 phases pour les U8/U9 (Septembre-Décembre et Mars-Mai)
- 3 phases pour les U10/U11 (Septembre-Octobre/Novembre-Décembre et Mars-Mai)
- 1 phase Futsal pour les 3 catégories (Janvier-Février)
- Des journées événementielles sont organisées sur les différentes phases.

Les épreuves sont les suivantes :

- U6 spécifique mixtes (foot à 4)
- U6/U7 mixtes (foot à 4)
- U7 spécifique mixtes (foot à 4)
- U6/U7 Féminines (foot à 4)
- U8 spécifique mixtes (foot à 5)
- U8/U9 mixtes (foot à 5)
- U9 spécifique mixtes (foot à 5)
- U8/U9 Féminines (foot à 5)
- U10/U11 mixtes (foot à 8)
- U10/U11 Féminines (foot à 8)

Les poules sont constituées en fonction du nombre d'équipes engagées par épreuve et en respectant si possible les critères suivants par catégorie :

- U6/U7 : 7 à 10 équipes maxi (3-4 équipes maxi du même club) par poule
- U8/U9 : 7 à 10 équipes maxi (3 équipes maxi du même club) par poule
- U10/U11 : 6 équipes +- 1 équipe (2 équipes maxi du même club) par poule



### **ARTICLE 3 : LES ENGAGEMENTS – LES LICENCES – LES EDUCATEURS**

Les engagements des équipes sont réalisés dans l'application **FAL**, en complétant les rubriques obligatoires par catégorie et en respectant les délais d'inscription, en début de saison.

Avant le début de chaque phase, un club peut demander à modifier son nombre d'équipes, son changement d'épreuve..., par mail auprès du secrétariat du District, selon les modalités précisées à chaque phase.

Les clubs peuvent émettre des souhaits particuliers lors de leur engagement dans l'application **FAL**.

EN U6-U7 et U8-U9, si les poules déjà constituées le permettent, le club peut faire la demande d'ajout d'équipes, en cours de saison. La décision finale revient au référent de catégorie concernée.

**Tous les joueurs et joueuses participants à un plateau doivent être licenciés dans leur club à la date de celui-ci, leur licence doit être valide pour la saison en cours.**

**Chaque club devra présenter, avec chaque équipe, un éducateur majeur, muni obligatoirement d'une licence (joueur-dirigeant-animateur-éducateur) valide pour la saison en cours.**

**Un mineur licencié ne peut pas accompagner une équipe sans la présence d'un majeur licencié.**

**Toute personne intervenante sur le terrain, toute personne dont le nom est mentionné sur une feuille de plateau ou sur une feuille de présence doit être en possession d'une licence (joueur-dirigeant-animateur-éducateur) valide pour la saison en cours.**

**Les clubs ou Groupements de Jeunes devront s'assurer de la validation de leur bureau dans Footclubs avant de procéder à des engagements d'équipes. La Commission des Enfants et des Jeunes se réserve le droit de suspendre les engagements d'équipes pour des clubs non à jour dans les démarches administratives qui leurs incombent.**



#### **ARTICLE 4 : LES PLATEAUX**

Les plateaux se déroulent le samedi matin\* sur le lieu déterminé par les clubs lors de la réunion de présentation de chaque phase de la catégorie concernée.

\*Horaire de référence 10h00, modulable sur la matinée avec l'accord de tous les clubs de la poule et information transmise au secrétariat du District.

La pratique du football d'animation est réglementée par le document « Les règles du jeu de U6 à U13 » édité en 2022 par la FFF, intégré dans les documents « loi du jeu » et « livret de pratique » pour chaque catégorie pour le District du Puy de Dôme.

Le club recevant est considéré comme responsable du plateau, concernant l'organisation technique, administrative et doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement du plateau sur le plan réglementaire, sécurité...

**Les clubs participants doivent remettre à leur arrivée sur le plateau, leur feuille de présence, au format papier, complétée (Attention aux rubriques obligatoires) au responsable du plateau.**

Le responsable du plateau est en possession de la feuille de plateau qu'il complète (rubriques obligatoires, commentaires éventuels sur le déroulement du plateau, les clubs ou équipes absents et la remise des feuilles de présence de chaque club). Il récupère les feuilles de présence complétées de chaque club participant. Il saisit les résultats des matchs pour la catégorie U10/U11 et transmet les documents au moyen de l'application **FAL**.

Les équipes visiteuses seront vigilantes dans le contrôle des données saisies, notamment le score des matchs. **Les réclamations seront à formuler par mail au secrétariat du District ou aux référents de catégorie, au plus tard 10 jours avant la date de la réunion de mise en place de la phase suivante**, notamment pour la catégorie U10U11 pour laquelle la composition des Poules dans leur répartition entre « Géo » ou « Elite » est diffusée sur le site internet du District en préalable à la réunion de mise en place de la phase suivante.

Nota : Les rubriques obligatoires sont encadrées doubles et grisées sur la feuille de présence et sur la feuille de plateau.



#### **ARTICLE 5 : ANNULATION / REPROGRAMMATION D UN PLATEAU – ABSENCE D'EQUIPES**

**Lors de l'annulation d'un plateau**, le club recevant (responsable du plateau) doit :

- Si annulation d'un plateau **avant le vendredi 16h00** précédant la date du plateau :
  - Prévenir les clubs participants (mail-SMS...)
  - Prévenir le secrétariat du district et/ou référent de la catégorie (mail)
  
- Si annulation d'un plateau **après le vendredi 16h00** précédant la date du plateau :
  - Prévenir les clubs participants (mail-SMS...)
  - Prévenir le référent de la catégorie (mail-SMS...)

La reprogrammation d'un plateau est possible aux dates prévues en journées de rattrapage dans le calendrier. En dernier recours, une date de reprogrammation différente peut être soumise à l'accord du Référent de la catégorie concernée.

**Lors de l'absence d'un club ou d'une équipe**, le responsable du club ou de l'équipe doit :

- Si absence prévue **avant le vendredi 16h00** précédent la date du plateau :
  - o Prévenir le club recevant (mail-SMS...)
  - o Prévenir le secrétariat du district et/ou référent de la catégorie (mail)
  
- Si **absence le jour du plateau** :
  - o Le responsable du plateau notifiera sur la fiche de plateau l'absence de l'équipe concernée.

Toute modification concernant un plateau (club organisateur-lieu-horaire...) doit être signalée au secrétariat du district, **avant la date du plateau**, afin d'assurer la mise à jour des informations dans l'application **FAL**.



## **ARTICLE 6 - PARTIE ADMINISTRATIVE : VERIFICATION DOCUMENTS –**

### **AMENDES**

La partie administrative-documents (feuille de présence-feuille de plateau-règlements...) et le suivi des plateaux sont accessibles et gérés au moyen de l'application **FAL**.

Le secrétariat du District et les référents de chaque catégorie sont les interlocuteurs des clubs pour la partie administrative.

**Tous les documents utiles à la pratique du football d'animation sont également accessibles sur le site internet du District dans l'onglet « pratiques – football d'animation puis sélectionner la catégorie ». Ils sont mis à jour à chaque saison.**

**Les documents datés de la saison en cours doivent être utilisés, sans avoir été modifiés au préalable.**

**En u10/u11, une seule fiche de présence par équipes doit être fournie.**

Le club recevant doit transmettre tous les documents scannés, par l'application **FAL** avant le **MERCREDI soir** suivant la date du plateau.

**– Documents à transmettre pour les catégories U6/U7 et U8/U9 G/F :**

- Feuille de plateau entièrement complétée (Attention aux rubriques obligatoires) par le responsable du plateau à joindre dans « l'onglet feuille de plateau »
- Feuille de présence de chaque club, laissée le jour du plateau au responsable du plateau dans « l'onglet feuille de présence » en face de chaque équipe.
- VALIDER

**– Documents à transmettre pour la catégorie U10/U11 G/F :**

- Feuille de plateau entièrement complétée avec les résultats (Attention aux rubriques obligatoires) par le responsable du plateau.
- Feuille de présence de chaque club, laissée le jour du plateau au responsable du plateau.
- Saisir les résultats des matchs programmés.
- Scanner les documents (feuille de plateau et feuilles de présence) **sous un seul fichier** et le joindre sous « l'onglet feuille de challenge »
- VALIDER

Tous les documents transmis dans l'application **FAL** sont vérifiés par le référent de la catégorie et par des membres de la Commission des Enfants et Des Jeunes.

Le référent de catégorie, à travers le suivi qui est réalisé à partir de l'application **FAL**, informera les clubs qui seraient dans une situation administrative irrégulière.

Toute non-conformité fera l'objet d'une amende conformément au barème défini pour le foot d'animation.




**ARTICLE 7 : DIVERS**

Tous les cas non prévus au présent règlement seront examinés et tranchés par la Commission des Enfants et Des Jeunes.

Ce règlement est applicable avec la version actuelle de l'application **FAL**, toute évolution de version pourra entraîner la modification de ce règlement.

**ANNEXE N°2**



FEUILLE DE MATCH DE CHAMPIONNAT U13 - PHASE 1 - A DEPOSER DANS LE FAL DES LA FIN DU PLATEAU (recto)

DIVISION

POULE

DATE

JOURNEE N°

LIEU

PLATEAU N°

**ARBITRE**

Nom Prénom

N° Licence

Signature

RESULTATS DES MATCHS			
N° MATCH	CLUBS	SCORE	CLUBS
		-	
		-	
		-	
		-	

**ARBITRE**

Nom Prénom

N° Licence


Signature

**NOM DU CLUB : N° FFF**

N°	Nom Prénom	Numéro Licence	<small>Hand</small>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
Educ			
Educ			

**NOM DU CLUB : N° FFF**

N°	Nom Prénom	Numéro Licence	<small>Hand</small>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
Educ			
Educ			



FEUILLE DE MATCH DE CHAMPIONNAT U13 - PHASE 1 - A DEPOSER DANS LE FAL DES LA FIN DU PLATEAU (verso)

SAISIE DES SCORES

**NOM DU CLUB : N° FFF**

N°	Nom Prénom	Numéro Licence	<small>Hand</small>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
Educ			
Educ			

**NOM DU CLUB : N° FFF**

N°	Nom Prénom	Numéro Licence	<small>Hand</small>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
Educ			
Educ			

OBSERVATIONS / RESERVES

**CLUB :**

Educateur (Nom Prénom)

Signature Avant match	Signature Après match

**CLUB :**

Educateur (Nom Prénom)

Signature Avant match	Signature Après match

**CLUB :**

Educateur (Nom Prénom)

Signature Avant match	Signature Après match

**CLUB :**

Educateur (Nom Prénom)

Signature Avant match	Signature Après match

District du Puy de Dôme de Football

Page 11 sur 12

**ANNEXE 3**

<b><u>AMENDES EN FOOT D'ANIMATION</u></b>	<b><u>2026 - 2027</u></b>
<b>Absence ou forfait sur plateau excusé</b>	10 €
<b>Absence ou forfait sur plateau non excusé</b>	20 €
<b>Absence sur journée festive (après inscription) Hors Journée des Débutants</b>	20 €
<b>Absence Journée des Débutants</b>	50 €
<b>Absence Réunion du Foot d'Animation</b>	50 €
<b>Plateau annulé sans avertir le District</b>	25 €
<b>Non transmission de la feuille de plateau et des feuilles de présence par l'organisateur du plateau, dans le FAL, au plus tard le mercredi soir suivant la date du plateau</b>	40 €
<b>Transmission incomplète de la feuille de plateau et/ou fiches de présence dans le FAL, dans le délai, par l'organisateur du plateau</b>	15 €
<b>Non remise de la fiche de présence au club recevant le jour du plateau</b>	25 €
<b>Feuille de plateau ou fiche de présence incomplète (rubriques obligatoires non remplies) - Hors numéro de licence</b>	10 €
<b>Absence de composition d'équipe (case des présents non cochée)</b>	25 €
<b>Absence numéro de licence (joueurs, encadrants d'équipe) sur fiche de plateau et fiche de présence</b>	6 €
<b>Non licencié inscrit sur fiche de plateau et/ou fiche de présence en 1<sup>ère</sup> phase</b>	15 €
<b>Non licencié inscrit sur fiche de plateau et/ou fiche de présence en 2<sup>ème</sup> phase</b>	50 €
<b>Non licencié inscrit sur fiche de plateau et/ou fiche de présence en 3<sup>ème</sup> phase</b>	100 €
<b>Non-respect du Règlement du Foot d'Animation</b>	20 €